

L'interculturel dans les cégeps



Louise Pagé
Enseignante au Collège de Bois-de-Boulogne
louise.page@bdeb.qc.ca

La multiethnicité est une réalité de plus en plus présente dans nos classes : des individus qui n'ont pas les mêmes origines, valeurs, référents et règles de comportement. Qu'ils soient immigrants de 1^{re} génération (nés à l'étranger), de 2^e génération (nés au Canada, de parents nés à l'étranger) ou de 3^e génération (de parents d'origine étrangère nés au Canada), ou qu'ils soient étudiants étrangers (séjour d'études), assis devant nous, ils ont le même désir de réussite que les étudiants d'origine québécoise. On ne peut ignorer le fait de l'importance de l'immigration comme véhicule de changements sociaux. La réalité de l'ensemble du réseau collégial doit s'ajuster en fonction d'une clientèle de plus en plus diversifiée. Dans un Québec qui discute de pluralisme et de laïcité, d'identité nationale et de droits collectifs, ne doit-on pas créer des conditions pour composer avec la diversité culturelle et ethnique ?

Quand la cohabitation ethnique devient obligatoire et quotidienne, côtoyer la différence peut être source de richesse, d'ouverture sur le monde, d'apprentissages multiples, mais aussi de tensions, de jugements de valeur, de rejets intellectuels ou affectifs, et nécessiter des ajustements. Dans chaque communauté, des sentiments originaux d'appartenance et de préférence engendrent des rapprochements ou des oppositions, et ce, même entre groupes minoritaires. En tant qu'enseignante et enseignant, il nous importe de créer des conditions de réussite équitables pour toutes et tous et d'ajuster nos approches pédagogiques de façon à maximiser les avantages de ces différences et à minimiser les conflits qui en ressortent. Au-delà de leur réussite, c'est leur intégration dans

la société québécoise qui en résultera, ainsi que celle de leurs pairs. En dépit de leur capacité à intégrer leurs diverses identités, à s'insérer socialement malgré leurs différences, il reste que les conjonctures économiques et sociales accentuent chez eux les problèmes d'exclusion (accès au logement et à l'emploi de leurs parents ; problématiques constitutionnelles, linguistiques ou religieuses). Il ne faudrait pas qu'ils croient que l'école n'est pas faite pour eux. Lieu d'apprentissage de la gestion interculturelle, le collège peut les amener à dépasser ces visions et à relativiser celles de leurs proches, sans que nul ne ressentent une crainte de se faire assimiler ou minoriser.

Notre clientèle de demain s'annonce. Au début des années '90, la diversité à l'école se posait surtout en termes de langue maternelle ; aujourd'hui, cette variable est devenue le lieu de naissance et l'origine ethnique de l'étudiant. En 2009, au MELS, une étude montre une augmentation de 30 %, en 10 ans, d'élèves du pré-collégial fréquentant le Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français. Ces jeunes proviennent principalement de l'Afrique, l'Europe et l'Asie affichant une décroissance.¹ Entre 1991 et 2001, l'immigration représentait plus de 60 % de la croissance de la population active au Québec ; dès 2011, elle pourrait en représenter la totalité. En 2010, le Québec accueillait 53,985 immigrants, 9,1 % de plus qu'en 2009. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 31 % de ce total. Montréal n'est plus la seule destination des immigrants : 71,7 % s'installent dans la région de Montréal, 8,0 % en Montérégie, 5,6 % dans la région de Laval et 4,7 % dans celle de Québec. L'Afrique représente la principale région de provenance (36,8 %) ; suivent l'Asie (25,4 %), l'Amérique (21,1 %) et l'Europe (16,6 %)². Nos connaissances des communautés culturelles d'il y a 20 ans ne suffisent plus. Les flux migratoires changent ; c'est dans cette dynamique que s'inscrit la démarche interculturelle.

Pour l'accueil, l'intégration et la réussite de ces étu-



diantes et étudiants, et pour une saine gestion des classes, la pratique de l'interculturel nous interpelle. Déjà, plusieurs collèges répondent à cette situation par des comités locaux et des politiques interculturelles. Une meilleure connaissance des étudiantes et étudiants, un climat favorisant la communication et une prise en compte de ces élèves dans nos pratiques pédagogiques aideraient à faire face à ces nouveaux défis. Introduire une pédagogie qui tienne compte de la dimension multiculturelle demande un ajustement dans nos pratiques, non un changement radical. Les collèges devraient nous fournir des informations sur l'origine ethnique des étudiantes et étudiants, leur pays de naissance et leur langue maternelle pour mieux évaluer la composante de nos classes et introduire des activités de sensibilisation dans nos cours. Des politiques d'éducation interculturelle et d'intégration dans tous les collèges permettront de mettre en place des mécanismes d'accueil, d'intervention, de soutien et d'aide à la réussite auprès de ces clientèles. De la formation en pédagogie interculturelle offerte aux enseignantes et enseignants permettra de les outiller et de les rassurer dans leur démarche.

« La prise de conscience culturelle apporte sa dimension de plaisir³ ».

Ne nous privons pas...

- 1 « Les élèves issus de l'immigration - Regards de 2009 », dans *Revue pédagogique*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- 2 Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2011.
- 3 Parent, Roger, *Résoudre des conflits de culture. Essai de sémiotique culturelle appliquée*, PUL, Québec, 2010, p.77.

Vie syndicale

Comité de la condition des femmes : Plan de travail 2011-2012



Silvie Lemelin
Coordonnatrice du CCF-FEC et enseignante au cégep de Victoriaville
lemelin.silvie@cgpvicto.qc.ca

Le Comité de la condition des femmes (CCF) de la FEC est constitué d'une représentante de chacun de nos treize syndicats¹, de sa coordonnatrice élue et de la responsable politique membre du bureau exécutif de la FEC. Ses mandats sont les suivants :

1. favoriser l'amélioration de la condition des femmes par la sensibilisation, par le travail en collaboration avec d'autres instances et groupes voués à la défense des droits des femmes et par la formation d'une relève féministe ;
2. développer et diffuser des analyses ou points de vue féministes et sensibiliser les membres des syndicats aux enjeux concernant les conditions de vie et de travail des femmes ;
3. contribuer à faire progresser les conditions de travail du personnel enseignant des cégeps, en particulier des enseignantes.

Solidarités féministes

En 2011-2012, en plus de participer aux réunions du Réseau des femmes de la CSQ² et de soutenir ses membres dans leurs actions féministes au local, le comité

appuiera la Coalition nationale contre les publicités sexistes et la Fédération des femmes du Québec³. Le CCF souhaite aussi développer des liens de solidarité avec les femmes de la Confédération nationale des éducatrices et éducateurs d'Haïti. Enfin, le comité participera aux États généraux de l'action et de l'analyse féministes (voir encadré).

Dossiers prioritaires

D'abord, pour faire progresser la conciliation famille-travail dans les cégeps, le CCF compte aider la FEC à analyser les actions réalisées par les collèges pour ensuite identifier de nouvelles mesures à proposer et des stratégies pour les faire cheminer. En ce qui concerne l'accès à l'égalité syndicale, le CCF veut favoriser la participation des enseignantes aux instances syndicales où elles sont trop peu présentes et proposera à la fédération des moyens pour améliorer leur représentativité.

- 1 À ce jour, seuls les syndicats de Drummondville, Gaspé, et Matane ne sont pas représentés au CCF. Si vous êtes membre d'un de ces syndicats et que la condition des femmes vous intéresse, contactez votre exécutif. Pour plus d'informations sur le CCF : <http://www.fec.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1678,9689,2742,1663,html>
- 2 Ces réunions rassemblent des enseignantes, des infirmières, des membres du personnel de soutien ou des professionnelles syndiquées à la CSQ.
- 3 La FFQ a grand besoin d'être soutenue financièrement cette année, depuis que le gouvernement Harper a coupé une subvention qui représentait le tiers de son budget annuel. Les sympathisantes sont d'ailleurs invitées à devenir membres et à convaincre au moins une femme de leur entourage d'adhérer à cette organisation fondée en 1966 par Thérèse Casgrain. <http://www.ffq.qc.ca/simpliquer/devenir-membre/>

Le féminisme dans tous ses états

Vingt ans après le forum « Pour un Québec féminin pluriel », tenu en 1992, qui a établi la lutte à la pauvreté comme une des priorités du mouvement des femmes et qui a forgé ses actions depuis lors, ce grand remue-méninge lancé en mai dernier veut renouveler les priorités et les stratégies féministes pour faire face aux défis actuels. Réunissant des femmes de tous les horizons et menés par un comité d'orientation constitué de 24 femmes élues, les États généraux de l'action et de l'analyse féministes, après des tournées régionales et un colloque national à Québec en mai prochain, culmineront dans un grand forum à l'automne 2012. Le CCF y sera.

<http://www.ffq.qc.ca/luttes/etats-generaux/>

